

**Position de la Commission des Finances
relative à une demande de crédit de CHF 50'000 destiné à financer
la mise en œuvre du PECC (actions T1 et 11)**

Municipal responsable : Monsieur Claude Hilfiker

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs des Conseillers,

La Commission des Finances (Monsieur François Marchal, Monsieur Dominique Hug, Monsieur Jack Scheldon et Monsieur Nicolas Eichenberger, Madame Fabiola Gavillet Vollenweider étant excusée) s'est réunie le 17 novembre 2025 en présence de Monsieur Claude Hilfiker, Municipal chargé notamment de PECC, Monsieur Pierre-Alain Schmidt, Syndic, Monsieur Salvatore Mascali, Municipal en charge des finances, Monsieur Jean-Louis Philippin, Président du Conseil Municipal, et Madame Manuela Rabunal, Boursière communale.

La proposition de crédit de CHF 50'000 émane du Groupe de Suivi, composé de conseillers et conseillères communales, et de citoyens et de citoyennes soucieux de la transition écologique de la commune de Mies.

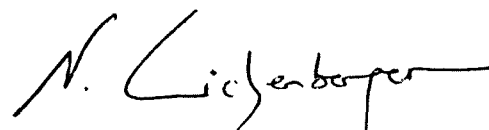
Le sujet a donné lieu à d'intenses discussions au sein de la Commission des Finances.

Notre Commission a traité le sujet sous le seul angle financier et a décidé, à la majorité de tous ses membres, d'accepter la demande crédit de CHF 50'000, exclusivement prélevé sur la trésorerie courante.

La Commission comprend que la mise en œuvre du PECC devrait être subdivisée en plusieurs étapes, qui lui sont actuellement inconnues. Elle souligne que toute demande de crédit ultérieure sera naturellement dépendante de la perception de la santé financière de la Commune de Mies par la Commission des Finances, souci majeur de ladite commission.

Notons que les membres de la Commission des Finances ont exprimé des avis différents, non pas sur le fond de la mise en œuvre des actions T1 et 11 du PECC, mais sur sa forme. Cela explique la décision de la Commission à la majorité simple.

Au vu de ce qui précède, la majorité de la Commission des Finances demande au Conseil Communal d'autoriser le crédit de CHF 50'000 destiné à financer la mise en œuvre les actions T1 (participation de la population) et 11 (transition énergétique du parc bâti privé) du PECC.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Eichenberger', with a long horizontal flourish extending to the right.

Nicolas Eichenberger
pour la Commission des Finances